

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Tarifs des hébergements touristiques de Plateau d'Hauteville – Années 2019 et 2020

Séance du 3 juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois juillet, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt-six juin deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.



Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents :

MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, HARNAL Sébastien, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, MORGNIEU Laurent, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, ZANI Guy.
Mmes BERTHET Claire, BORGNA Séverine, CARRARA Carole, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, JOLY Fabienne, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, PETIT Odile, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés :

MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BARBARIN Daniel), CHARVOLIN Roch (pouvoir à Mme JOLY Fabienne), DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), GRIOT Bernard (pouvoir à M. CYVOCT Jean-Michel), PETITNICOLAS Christophe (pouvoir à M. EMIN Philippe), TRAMOY Maurice (pouvoir à M. JARASSIER Hervé).
Mmes BOURDONCLE Annie (pouvoir à Mme ROSIER Nicole), GRITTI Delphine (pouvoir à Mme Claire BERTHET), LETRAY Marie-Odile (pouvoir à M. PIFFADY Philippe), TRAINI Marie (pouvoir à M. BLEIN Jean).

Membres absents :

MM. FRAISEAU Alain, LYAUDET Stéphane, PESENTI Philippe, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.
Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOUDET Evelyne, CHENET Valérie, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : Mme Claire BERTHET.

Soit : 35 présents, 10 pouvoirs.

Vu la délibération du Conseil Municipal de Thézillieu n°056/2017 du 15 décembre 2017 fixant les tarifs des gîtes de Thézillieu à compter du 1^{er} janvier 2019.

Vu la délibération du Conseil Municipal de Thézillieu n°055/2017 du 15 décembre 2017 fixant les tarifs du camping de Thézillieu pour l'année 2019.

Vu la délibération du Conseil Municipal de Thézillieu n°042/2018 du 19 juin 2018 fixant les tarifs de location des Pods de Thézillieu.

Vu la délibération du Conseil Municipal de Cormaranche-en-Bugey du 24 février 2015 fixant les tarifs du gîte de la fromagerie de Cormaranche-en-Bugey.

Vu la délibération du Conseil Municipal de Cormaranche-en-Bugey du 1^{er} septembre 2015 fixant le tarif de location du gîte de la fromagerie de Cormaranche-en-Bugey par les jeunes de la Maison Familiale Rurale.

Vu l'Assemblée la délibération du Conseil Municipal de Plateau d'Hauteville n°2019-79 du 27 mars 2019 constituant la régie de recettes pour les hébergements touristiques de la commune nouvelle.

Considérant la demande de la trésorerie demandant de reprendre une délibération de la Commune nouvelle pour fixer les tarifs des hébergements touristiques encaissés par la Régie de recettes.

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Cormaranche-en-Bugey a établi un partenariat avec la Maison Familiale de son village pour permettre à des jeunes venant de loin de disposer d'un hébergement assimilable à de l'internat externalisé.

Conformément à l'avis de la Commission Finances du 13 juin 2019, il propose à l'Assemblée de reconduire les tarifs existants pour l'année 2019, de fixer les tarifs pour l'année 2020 des hébergements touristiques de la commune de Plateau d'Hauteville et de reconduire le tarif existant de location du gîte de la fromagerie de Cormaranche-en-Bugey pour les jeunes de la Maison Familiale Rurale.

Cette délibération annule et remplace toutes les délibérations antérieures.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de reconduire les tarifs existants pour l'année 2019 des hébergements touristiques de la commune de Plateau d'Hauteville selon les tableaux annexés à la présente délibération (annexes A),
- **DECIDE** de fixer les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2020 des hébergements touristiques de la commune de Plateau d'Hauteville selon les tableaux annexés à la présente délibération (annexes B),
- **DECIDE** de reconduire le tarif existant de location du gîte de la fromagerie de Cormaranche-en-Bugey pour les jeunes de la Maison Familiale Rurale dans un partenariat Commune/MFR, selon l'annexe jointe à la présente délibération (annexe C),
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.



Le Maire,

Philippe EMIN





PLATEAU
D'HAUTEVILLE
COMMUNE NOUVELLE

TARIFS DE LOCATION des HERBERGEMENTS TOURISTIQUES de THEZILLIEU

Année 2019

Pods ⁽¹⁾

	Pod de 1 à 3 places	Pod de 1 à 4 places
1 Nuit	25 €	30 €
1 Week-end	45 €	50 €
1 Semaine	140 €	150 €

Camping ⁽¹⁾

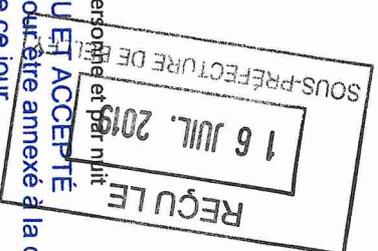
Campeur	3,50 €
Enfant de moins de 7 ans	1,75 €
personne invitée ne séjournant pas la nuit	1,26 €
Véhicule	1,11 €
Camping-Car	1,85 €
Emplacement caravane	1,42 €
Emplacement tente	1,26 €
Garage mort ⁽²⁾	2,40 €
Branchement électrique particulier (pour 10 ampères et par caravane)	2,40 €

⁽¹⁾ Taxe de séjour non comprise,
pour information en 2019 : 0,20 € par personne et par nuit



VU ET ACCEPTÉ
Pour être annexé à la délibération
de ce jour

A Hauteville-Lompnes,
Le 03/07/2019
Le Maire,



⁽²⁾ La redevance "garage mort" concerne les installations (tentes ou caravanes) laissées sur place pendant une absence du campeur excédant 24 heures. Elle est due par journée d'absence et par emplacement occupé.

TARIFS DE LOCATION
des HERBERGEMENTS TOURISTIQUES de THEZILLIEU

Année 2019

Gîtes ⁽¹⁾

	Vacances scolaires						Week-end
	Toussaint Hiver	Printemps Noël	Juillet août	Autres périodes			
Gîtes au plan d'eau	La Grèbe / Le Colvert	1 semaine	283 €	251 €	283 €	206 €	81 €
		2 semaines	520 €	466 €	520 €	396 €	
		3 semaines	779 €	661 €	779 €	587 €	
		4 semaines	995 €	838 €	995 €	774 €	
	Sarcelle / Poule d'eau / Foulque	1 semaine	396 €	359 €	396 €	306 €	112 €
		2 semaines	728 €	655 €	728 €	555 €	
		3 semaines	1 021 €	922 €	1 021 €	795 €	
		4 semaines	1 248 €	1 140 €	1 248 €	1 026 €	
	n° 102	1 semaine	308 €	265 €	308 €	228 €	87 €
		2 semaines	573 €	504 €	573 €	425 €	
		3 semaines	817 €	721 €	817 €	814 €	
		4 semaines	1 021 €	898 €	1 021 €	1 021 €	
1 semaine		411 €	364 €	411 €	304 €	116 €	
2 semaines		757 €	682 €	757 €	580 €		
3 semaines		1 340 €	966 €	1 340 €	814 €		
4 semaines		1 404 €	1 211 €	1 404 €	1 021 €		
Gîtes de la Cure	1 semaine	457 €	415 €	457 €	339 €	130 €	
	2 semaines	844 €	773 €	844 €	654 €		
	3 semaines	1 198 €	1 126 €	1 198 €	922 €		
	4 semaines	1 494 €	1 373 €	1 494 €	1 206 €		
Gîte de Groupe		de 1 à 12 personnes		14,00 € par personne et par jour			

REÇU
16 JUIL. 2019
n° 102
Sous-Préfecture de BELLEY



VU ET ACCEPTÉ
Pour être annexé à la délibération
de ce jour
A Hauteville-Lompnes,
Le 03/07/2019
Le Maire,



** Location des 3 gîtes de la Cure + le gîte de Groupe : 498 € uniquement le week-end, sous condition de louer simultanément la salle d'animation pour 48h.
(1) Taxe de séjour non comprise, pour information en 2019 : 0,20 € par personne et par nuit.

**TARIFS DE LOCATION
des HEBERGEMENTS TOURISTIQUES de CORMARANCHE-EN-BUGEY**

Année 2019

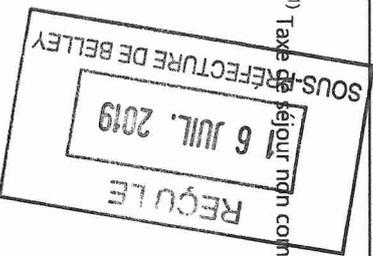
Gîte la Fromagerie ⁽¹⁾
(de 1 à 15 personnes)

	Hors vacances scolaires	Vacances scolaires
Nuité	230 €	260 €
Week-end	500 €	560 €
Semaine	1 300 €	1 500 €
Cautiion	500 €	
Forfait ménage	150 €	

**Salle du Rez-de-chaussée
du Gîte la Fromagerie
(sans hébergement)**

Association de la Commune Plateau d'Hauteville	gratuit + 65 € pour charges
Association extérieure	80 € + 65 € pour charges
Habitants de la Commune Plateau d'Hauteville	80 € + 65 € pour charges
Particuliers non résident de la Commune Plateau d'Hauteville	130 € + 65 € pour charges
Cautiion	500 €
Forfait ménage	100 €

⁽¹⁾ Taxe de séjour non comprise, pour information en 2019 : 0,20 € par personne et par nuit



VU ET ACCEPTÉ
Pour être annexé à la délibération
de ce jour
A Hauteville-Lompnes,
Le 03.07.2019
Le Maire,



**TARIFS DE LOCATION
des HERBERGEMENTS TOURISTIQUES de THEZILLIEU**

Année 2020

Pods (1)

	Pod de 1 à 3 places	Pod de 1 à 4 places
1 Nuit	25 €	30 €
1 Week-end	45 €	50 €
1 Semaine	140 €	150 €

- kit de linge (drap, taie, housse de couette) compris dans la location des Pods, pour la durée de location.

- Kit de toilette (serviettes et nécessaires) : forfait de 5 € par kit.

- Petits-déjeuners : sur tarif et réservation au Relais de Thezillieu, livraison municipale offerte.

Camping (1)

1 emplacement standard (= forfait 2 personnes + 1 véhicule + 1 tente ou 1 caravane + 1 camping car)	1 nuit	10,00 €
1 emplacement confort (= standard + branchement électrique 10 A)	1 nuit	12,00 €
enfant de - 7 ans	1 nuit	gratuit
jeune de 7 ans à 18 ans	1 nuit	1,50 €
supplément : véhicule, tente, moto, 1 personne adulte, ...	1 nuit et par supplément	2,00 €
emplacement cycliste / randonneur (= forfait 1 tente, 1 personne)	1 nuit	5,00 €

Garage de caravane, tente

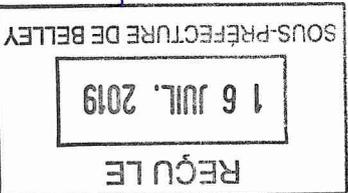
Garage mort (2)	1 journée	2,50 €
-----------------	-----------	--------

(2) La redevance "garage mort" concerne les installations (tentes ou caravanes) laissées sur place pendant une absence du campeur excédant 24 heures. Elle est due par journée d'absence et par emplacement occupé.

(1) Taxe de séjour non comprise, pour information en 2019 : 0,20 € par personne et par nuit



VU ET ACCEPTÉ
Pour être annexé à la délibération de ce jour
A Hauteville-Lompnes,
Le 03/07/2019
Le Maire

**TARIFS DE LOCATION
des HERBERGEMENTS TOURISTIQUES de THEZILLIEU**

Année 2020

Gîtes (1)

Gîtes au plan d'eau	Noël Toussaint Hiver	Vacances scolaires			Autres périodes	Week-end
		Printemps	Juillet août			
La Grèbe / Le Covert	1 semaine	290,00 €	251,00 €	300,00 €	206,00 €	85,00 €
	2 semaines	520,00 €	466,00 €	520,00 €	396,00 €	
	3 semaines	779,00 €	661,00 €	779,00 €	587,00 €	
	4 semaines	995,00 €	838,00 €	995,00 €	700,00 €	
Sarcelle / Poule d'eau / Foulque	1 semaine	396,00 €	359,00 €	400,00 €	306,00 €	112,00 €
	2 semaines	728,00 €	655,00 €	728,00 €	555,00 €	
	3 semaines	1 021,00 €	922,00 €	1 021,00 €	795,00 €	
	4 semaines	1 248,00 €	1 140,00 €	1 150,00 €	1 026,00 €	
n° 102	1 semaine	308,00 €	265,00 €	308,00 €	228,00 €	87,00 €
	2 semaines	573,00 €	504,00 €	573,00 €	425,00 €	
	3 semaines	817,00 €	721,00 €	817,00 €	600,00 €	
	4 semaines	1 021,00 €	820,00 €	1 021,00 €	750,00 €	
n° 103	1 semaine	400,00 €	364,00 €	411,00 €	304,00 €	110,00 €
	2 semaines	757,00 €	682,00 €	757,00 €	580,00 €	
	3 semaines	1 000,00 €	966,00 €	1 150,00 €	800,00 €	
	4 semaines	1 150,00 €	1 211,00 €	1 300,00 €	1 000,00 €	
n° 101	1 semaine	400,00 €	415,00 €	457,00 €	339,00 €	110,00 €
	2 semaines	750,00 €	773,00 €	844,00 €	654,00 €	
	3 semaines	1 000,00 €	1 126,00 €	1 198,00 €	900,00 €	
	4 semaines	1 100,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	1 050,00 €	
Gîte de Groupe de 1 à 12 personnes		14,00 € par personne et par jour				

REÇU LE
 16 JUL. 2019
 SOUS-PRÉFECTURE DE BELLEY

- Location des 3 gîtes de la Cure + le gîte de Groupe : 340 € uniquement le week-end, sous condition de louer simultanément la salle d'animation pour 48h.
 - La location du gîte comprend la fourniture des kits de prêt de linge (drap + taie) pour le nombre de couchages. En cas où le locataire vient avec son propre linge de lit, il sera effectué une remise de 20 €/semaine.
 - un forfait de 8 kWh d'électricité est compris dans la location, au-delà le dépassement sera facturé selon les modalités des gîtes de France.
 (1) Taxe de séjour non comprise, pour information en 2019 : 0,20 € par personne et par nuit.



VU ET ACCEPTÉ
 Pour être annexé à la délibération
 de ce jour
 A Hauteville-Lompnes,
 Le 03/07/2019
 Le Maire



**TARIFS DE LOCATION
des HEBERGEMENTS TOURISTIQUES de CORMARANCHE-EN-BUGEY**

Année 2020

Gîte la Fromagerie ⁽¹⁾
(de 1 à 15 personnes)

	Hors vacances scolaires	Vacances scolaires
Nuité	235 €	265 €
Week-end	510 €	570 €
Semaine	1 325 € **	1 530 €
Cauton	500 €	
Forfait ménage	150 €	

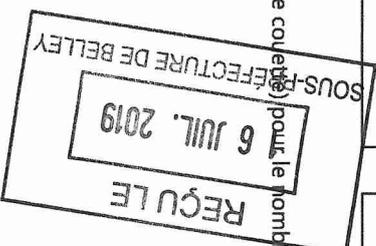
**Salle du Rez-de-chaussée
du Gîte la Fromagerie
(sans hébergement)**

Association de la Commune Plateau d'Hauteville	gratuit + 65 € pour charges
Association extérieure	80 € + 65 € pour charges
Habitants de la Commune Plateau d'Hauteville	80 € + 65 € pour charges
Particuliers non résident de la Commune Plateau d'Hauteville	130 € + 65 € pour charges
Cauton	500 €
Forfait ménage	100 €

- La location du gîte comprend la fourniture des kits de prêt de linge (drap + taie + housse de couette) pour le nombre de couchages.
** sauf pour le partenariat Commune/MFR dont les tarifs sont fixés sur une autre annexe.
⁽¹⁾ Taxe de séjour non comprise, pour information en 2019 : 0,20 € par personne et par nuit.



VU ET ACCEPTÉ
Pour être annexé à la délibération
de ce jour
A Hauteville-Lompnes,
Le 03/07/2019
Le Maire,



PLATEAU
d'HAUTEVILLE
COMMUNE NOUVELLE

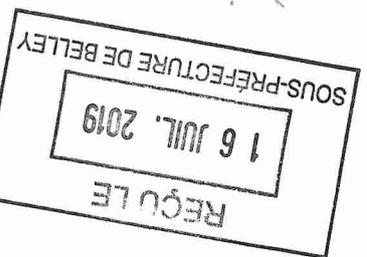
TARIFS DE LOCATION des HEBERGEREMENTS TOURISTIQUES de CORMARANCHE-EN-BUGEY

Gîte la Fromagerie ⁽¹⁾ (de 1 à 15 personnes)

Partenariat
entre
la Commune de Cormaranche-en-Bugey
et
la Maison Familiale Rurale de Cormaranche-en-Bugey

Période de location	- du lundi soir au vendredi matin - pendant les semaines de cours
tarif	9 € par nuit et par personne

- La location du gîte ne comprend pas les draps
(1) Pas de taxe de séjour



VU ET ACCEPTÉ
Pour être annexé à la délibération
de ce jour
A Hauteville-Lompnes,
Le 03/07/2019
Le Maire,